TUTORIEL 15 SUR 15

Le portail pour les défenseurs des enfants

Ce qui concerne l’enfant : calendrier, échanges et messages, sans accès hors de votre demande.

familybridge.app/fr/tutoriels/defenseurs-des-enfants/

Étape 1 · Activez votre compte



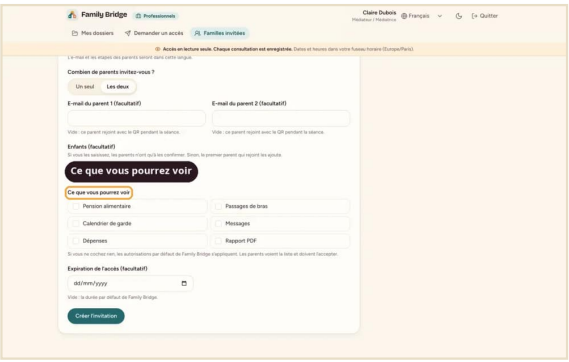
À l’écran

Vous ne créez pas le compte vous-même : demandez-le à Family Bridge (info@familybridge.app ou la page Contact). Vous recevez un e-mail avec un lien d’activation valable 7 jours.

Ce que vous faites

Ouvrez le lien, choisissez un mot de passe d’au moins 12 caractères et cliquez sur « Activer et se connecter ». Family Bridge vérifie ensuite votre identité et votre rôle : votre compte apparaît comme « Vérifié ».

Étape 2 · Invitez une famille



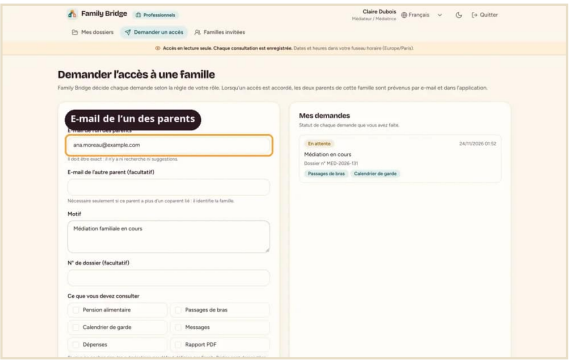
À l’écran

« Familles invitées » › « Inviter une famille » : un nom de référence, les parents, les enfants, puis « Ce que vous pourrez voir ». Les parents voient cette liste et doivent l’accepter.

Ce que vous faites

Remplissez, cochez les sections et envoyez. Les parents sont avec vous ? Laissez les e-mails vides et cliquez sur « Afficher le QR de la séance » (valable 2 heures). La famille apparaît comme « Invité » ; les parents doivent accepter la liste des sections.

Étape 3 · Demandez l’accès



À l’écran

« Demander un accès » : l’e-mail exact de l’un des parents, le motif et les sections voulues.

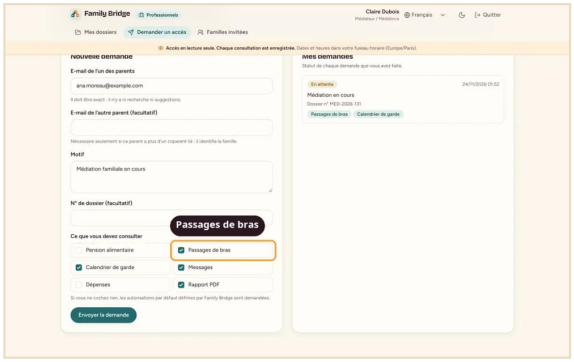
Ce que vous faites

Envoyez la demande. Sans consentement des parents, elle reste « En attente » jusqu’à la décision de Family Bridge ; quand l’accès est accordé, les parents sont prévenus.

Téléchargez l’app gratuite

familybridge.app/descargar

Étape 4 · Choisissez les sections



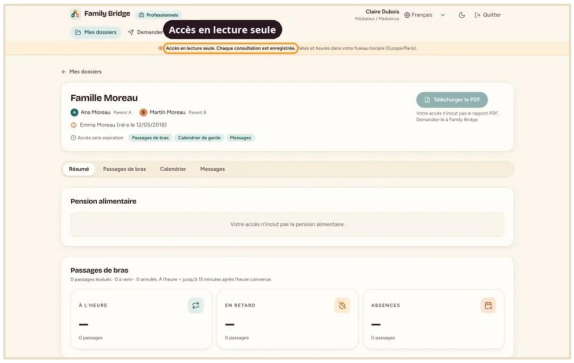
À l'écran

La liste des sections : pension alimentaire, passages de bras, calendrier de garde, messages, dépenses, rapport PDF. Sans rien cocher, les sections par défaut s'appliquent : pension, passages de bras et calendrier de garde.

Ce que vous faites

Pour suivre le quotidien d'un enfant, cochez d'abord calendrier de garde et passages de bras. Ajoutez les messages pour le ton entre les parents, et les dépenses pour la santé ou l'école.

Étape 5 · Consultez en lecture seule



À l'écran

Dans « Mes dossiers », ouvrez la famille : le « Résumé » est toujours visible, puis un onglet par section accordée. Le bandeau rappelle : « Accès en lecture seule. Chaque consultation est enregistrée. »

Ce que vous faites

Sans la section, rien ne s'affiche : l'écran indique par exemple « Votre accès n'inclut pas le rapport PDF » ou la pension.

Conseils

- Ne demandez que le nécessaire. Le rapport PDF exige sa propre section.
- Quand il accepte votre invitation, le parent reçoit un mois de Family Bridge Pro offert.

Les règles du portail

- Pas d'inscription libre : Family Bridge ouvre votre compte, puis vérifie votre identité et votre rôle. Sans vérification, impossible d'inviter une famille ou de demander un accès.
- Invitation : lien valable 14 jours et code à 8 caractères, ou QR de la séance valable 2 heures. Le consentement des parents est obligatoire.
- Si l'un des deux parents n'a pas encore consenti, votre accès s'ouvre sans les messages.
- Demande d'accès sans consentement : elle reste en attente jusqu'à la décision de Family Bridge, et les parents sont prévenus.
- Lecture seule : vous ne pouvez rien modifier, et chaque consultation est enregistrée.
- Ce que vous voyez dépend des sections accordées, pas de votre rôle. Le rapport PDF exige la section « Rapport PDF ».
- Pour révoquer un accès, un parent écrit à info@familybridge.app.